

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15054**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Manager d'unité opérationnelle

Nouvel intitulé : Manager d'unité opérationnelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole de Management (Lyon)	Président de la CCI de Lyon

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310n Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (conception), 313 Finances, banque, assurances, immobilier

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager d'unité opérationnelle pilote la performance de son unité en cohérence avec la stratégie globale de son entreprise et anime (motivation, évaluation de performance, développement des compétences..) ses équipes dans la mise en oeuvre de cette stratégie.

Ce professionnel exerce en toute autonomie et responsabilité les 5 blocs d'activités suivants :

1. piloter la performance économique de l'unité, la business unit, la filiale dirigée.
2. piloter la relation clients et inscrire son action dans une compréhension des fonctionnements de marché
3. manager les ressources humaines rattachées à son équipe
4. manager les changements en lien avec des environnements complexes (environnements socio-culturels, culturels, géo-politiques...)
5. mettre en oeuvre au niveau de l'unité, la business unité, la filiale la stratégie à partir d'une compréhension construite sur une démarche de diagnostic/audit rigoureuse.

Le titulaire de la certification est capable de :

- Elaborer les orientations stratégiques pour son unité
- Construire des plans d'actions support à la mise en oeuvre de la stratégie
- Définir les indicateurs de performance
- Etablir des budgets : maîtriser les mécanismes de construction d'un budget. Procéder à un chiffrage réaliste
- Analyser les informations fournies au travers des tableaux de bord et du contrôle budgétaire
- Utiliser avec pertinence les indicateurs financiers tels que capitaux engagés, rentabilité
- Mobiliser de façon appropriée les différentes techniques de calcul des coûts (coûts complets vs coûts partiels) en se concentrant sur la notion de coûts pertinents
- Segmenter les marchés
- Définir une proposition de valeur adaptée à chaque segment de marché
- Traduire en objectifs de performance individuels les objectifs de l'unité
- Mettre en perspective les besoins en compétences de l'unité en vue de l'atteinte des objectifs et les compétences maîtrisées par les membres de l'équipe
- Piloter les changements en intégrant les attendus des différentes parties prenantes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous secteurs d'activités et entreprises de toute taille.

Les emplois occupés peuvent être :

- Directeur d'agence
- Manager de centres de profit
- Gérant de sociétés
- Dirigeant de PME
- Manager commercial
- Manager d'unité de production

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1302 : Direction de petite ou moyenne entreprise

D1406 : Management en force de vente

M1102 : Direction des achats

H2502 : Management et ingénierie de production

M1707 : Stratégie commerciale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'organise autour des cinq blocs suivants :

1. piloter la performance économique de l'unité, la business unit, la filiale dirigée.

2. piloter la relation clients et inscrire son action dans une compréhension des fonctionnements de marché
3. manager les ressources humaines rattachées à son équipe
4. manager les changements en lien avec des environnements complexes (environnements socio-culturels, culturels, géo-politiques...)
5. mettre en oeuvre au niveau de l'unité, la business unité, la filiale la stratégie à partir d'une compréhension construite sur une démarche de diagnostic/audit rigoureuse.

La validation de la certification professionnelle « Manager d'Unité Opérationnelle » requiert la validation des cinq blocs décrits ci-dessous ainsi que d'un mémoire démontrant la capacité du participant à construire une vision globale des enjeux de l'entreprise, d'une part, et à structurer une problématique complexe et à déployer les modèles, méthodologies et outils permettant de la traiter et de construire des recommandations et plans d'action pertinents, d'autre part.

Il existe deux façons d'obtenir la certification professionnelle :

- soit dans le cadre d'un parcours de formation continue - programme PGM -, auquel cas les participants ne reçoivent pas d'attestation explicitant la validation de chaque bloc de façon indépendante.
- soit dans le cadre d'un processus de VAE, qui repose sur l'apport de preuves permettant la validation de la maîtrise des compétences sur chacun des blocs explicités. Le jury de VAE peut soit octroyer la certification totale en validant les preuves apportées bloc par bloc, soit octroyer la certification partielle. En cas d'octroi de certification partielle, le jury formule des recommandations afin d'orienter le candidat sur des modalités lui permettant de développer les compétences manquantes sur le ou les bloc(s) de compétences non validé(s), dans un délai de cinq ans à compter de la date du jury de VAE.

Une attestation de validation d'un bloc de compétences spécifique est établie pour les participants focalisant leur développement de compétences sur l'un des blocs dans sa totalité. Cette attestation de validation d'un bloc de compétences leur permet, selon une logique de capitalisation, de prétendre à l'obtention de la certification professionnelle dans son intégralité si, sur une période maximale de cinq ans, ils obtiennent une attestation de validation sur les cinq blocs composant la certification, sous réserve de la validation d'un mémoire complétant le dispositif.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15054 - Mettre en oeuvre au niveau de l'unité, la business unit ou la filiale, la stratégie en suivant une démarche de diagnostic/audit rigoureuse</p>	<p>Descriptif : Le participant traduit et met en oeuvre au sein de son unité, de son activité la stratégie globale de l'entreprise. Pour ce faire, il établit un diagnostic de l'existant et élabore les orientations stratégiques correspondantes. Il construit des plans d'action support à la mise en oeuvre de cette stratégie. Il partage ces orientations et les conditions de mise en oeuvre avec ses collaborateurs et leur fixe des objectifs, déclinant leur contribution attendue à la mise en oeuvre de la stratégie.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse stratégique portant soit sur l'entreprise et l'industrie du participant soit sur une étude de cas. - Construction de plans d'action soit en lien avec le contexte professionnel du participant, soit sur la base d'une étude de cas.

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15054 - Piloter la performance économique de l'unité, la business unit ou filiale</p>	<p>Descriptif : Par sa maîtrise des mécanismes financiers, le participant travaille en collaboration efficiente avec les professionnels de la finance (interne et externe) pour tenir compte des impacts financiers des décisions prises sur son unité ou son projet. Le participant utilise les différents outils déployés dans le cadre du système de contrôle de gestion de l'entreprise et les informations pertinentes fournies au travers de ces outils pour piloter son unité ou son projet. Il utilise les principaux ratios financiers ainsi que les différentes approches de coûts pour éclairer les décisions qu'il prend et mesurer l'impact de celles-ci sur la création de valeur financière.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soit sous la forme d'études de cas au travers desquels le participant démontre sa capacité à utiliser des notions financières clés que sont BFE, capitaux engagés, rentabilité des capitaux engagés, ainsi que sa capacité à mesurer l'impact de ses décisions sur ces différents indicateurs ; il démontre également sa capacité à mobiliser une approche selon la démarche des coûts pertinents afin d'aider à la prise de décisions (gestion de stocks, sous-traitance, réponse à une commande marginale etc..). - L'agilité avec laquelle le participant prétendant à la validation du bloc concerné doit utiliser ces différents outils, ces différents modèles peut également être démontrée au travers de situations réelles propres à l'activité du participant. - Le choix entre ces deux modalités est fonction des possibilités d'accès plus ou moins large aux données financières et économiques dans l'entreprise d'appartenance du participant. Une confidentialité stricte souvent affirmée sur ces données oblige à travailler sur des études de cas et non pas des mises en situation réelles pour procéder à l'évaluation de la maîtrise des compétences associées.
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15054 - : Piloter la relation clients et inscrire son action dans une compréhension des fonctionnements de marché</p>	<p>Descriptif : Quels que soient sa position et son domaine de responsabilité, le participant inscrit ses actions et décisions dans une perspective de création de valeur pour le client. Pour ce faire, il définit et adapte la contribution de son unité à la proposition de valeur pour chacun des segments de marché ciblés, il identifie les critères de satisfaction des différents segments de clients et met en place au niveau de son unité ou de son projet les dispositifs adaptés permettant de renforcer cette satisfaction et de contribuer à la fidélisation des clients.</p> <p>Modalités d'évaluation : Sous la forme d'études de cas ou d'analyse du positionnement de son entreprise ou d'une partie d'activité de l'entreprise, de la segmentation clients, et des dispositifs en place de façon à piloter la satisfaction clients et à renforcer leur fidélisation.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15054 - Manager les ressources humaines rattachées à son équipe	<p>Descriptif : En cohérence avec la politique RH définie et pilotée par la direction des ressources humaines, le participant fixe des objectifs individuels et mesure la performance des collaborateurs de son équipe. Il gère les compétences et contribue au développement des collaborateurs. Il mobilise les différents leviers de motivation de façon à garantir l'engagement des collaborateurs et leur contribution. Il anime le dialogue social et interagit de façon pertinente avec les représentants du personnel.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudes de cas - Mises en situation - Analyse d'incidents critiques
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 15054 - Manager les changements en lien avec des environnements complexes (environnements socio-culturels, culturels, géopolitiques...)	<p>Descriptif : Afin de contribuer de façon efficiente à la mise en œuvre de la stratégie au niveau de son unité ou de son projet, et en s'inscrivant au cœur d'un système d'interactions, le participant identifie le réseau d'acteurs associé au changement à piloter, il prend en compte dans son pilotage du changement les attendus des différentes parties prenantes, il décode, anticipe les phénomènes multiculturels (nationalités, métiers, entreprise...) et démontre ainsi sa capacité à interagir dans des environnements complexes.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse d'une situation de changement : cartographie des acteurs, processus de pilotage du changement mis en œuvre - Analyse de situations interculturelles, construction de recommandations.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	<p>Le président du jury représentant de l'université</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le directeur du programme, responsable de la certification - Le directeur de l'activité Executive Development - 3 représentants parmi les membres de la faculté intervenant de façon significative dans le programme - Le représentant du Ministère - Un représentant de l'Association des diplômés - Deux participants du programme en tant que délégués (avec voix consultative uniquement) - Deux représentants d'entreprise partenaire.
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	Idem

Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Le directeur du programme, responsable de la certification - Le directeur de l'activité Executive Development - 1 représentant parmi les membres de la faculté intervenant de façon significative dans le programme - Le représentant du Ministère - Deux représentants d'entreprise partenaire. (collège employeur) - Deux représentants des participants diplômés.(collège salariés)
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager d'unité opérationnelle" avec effet au 03 mars 2012 jusqu'au 7 août 2017.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Arrêté du 28 mai 2001 publié au Journal Officiel du 9 juin 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 17 décembre 1996 publié au Journal Officiel du 14 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Certificat généraliste de gestion d'entreprise'.

Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'Perfectionnement à la gestion d'entreprise'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Juillet 2007 : 91 certifiés

Janvier 2009 : 135 certifiés

Janvier 2010 : 91 certifiés

Janvier 2011 : 111

Autres sources d'information :

<http://www.eml-executive.com>

<http://www.em-lyon.com>

[EML Executive Development](#)

Lieu(x) de certification :

EMLYON - EML Executive Development; 23, avenue Guy de Collongue
69132 Ecully Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification Responsable de gestion et management d'entreprise - niveau 2 (mars 2007) - précédemment Perfectionnement à la gestion d'entreprise (Arrêté du 4 février 1993 publié au Journal Officiel du 12 février 1993) - Certificat généraliste de gestion d'entreprise (Arrêté du 17 décembre 1996 publié au Journal Officiel du 14 janvier 1997)

Certification suivante : [Manager d'unité opérationnelle](#)